

CICR - Initiative mondiale pour revitaliser le DIH - Lancement du rapport intermédiaire



Palais des Nations – Salle Tempus

16 Octobre 2025

Intervention de l'Ambassadrice Céline Jurgensen, Représentante Permanente de
la France

Merci Madame la Présidente,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

La publication de ce rapport intermédiaire marque une étape importante pour l'initiative mondiale pour le droit international humanitaire (DIH) que la France est fière d'avoir lancée il y a un peu plus d'un an, avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Jordanie, le Kazakhstan et le CICR, et que 91 États de toutes régions ont officiellement rejoint à ce jour.

Je salue le travail accompli par le CICR, par les 27 co-présidents des axes de travail thématiques, et par les plus de 130 États qui ont participé aux consultations mondiales et régionales sur la manière d'accroître le respect du DIH et de relever les défis posés par les évolutions contemporaines de la guerre avec des mesures concrètes. Cet effort collectif et cet engouement témoignent de l'importance

qu'une très grande majorité d'Etats attachent au DIH, et selon les mots du Président de la République, « la liberté est bafouée quand les règles de la guerre sont effacées, quand chacun s'exonère du droit international et quand il n'y a plus de règles, c'est la loi du plus fort qui l'emporte. »

Madame la Présidente, vous le rappelez, le CICR dénombre plus de 130 conflits armés en cours, une augmentation depuis une décennie. L'initiative mondiale pour le DIH est née de ce constat, constat alarmant de violations régulières et délibérées de ses principes fondamentaux.

Dans ce contexte, les conclusions du rapport intermédiaire sont particulièrement pertinentes. Le rapport rappelle qu'il est essentiel que toutes les parties respectent le DIH. Il met en exergue le caractère indispensable du DIH pour assurer la protection des personnes affectées par les conflits, ainsi que l'appel des Etats à une interprétation protectrice du DIH. Il souligne également à quel point le multilatéralisme et le renforcement de la coopération sont indispensables pour en améliorer sa mise en œuvre.

La France l'a rappelé récemment dans une déclaration conjointe avec les autres chefs d'Etats fondateurs de l'initiative et le CICR, cette initiative mondiale pour le DIH concerne tous les conflits dans le monde, elle s'adresse à toutes les parties prenantes, et elle vise à garantir une application uniforme et universelle du DIH. Nous appelons tous les Etats à adhérer officiellement à cette initiative, et à participer activement aux consultations. Promouvoir le respect du DIH est un impératif juridique, c'est un impératif politique mais c'est aussi, vous l'avez tous souligné, un impératif pratique car le droit international humanitaire n'est pas théorique, il se vit sur le terrain.

Ce rapport intermédiaire est un résultat important de l'effort collectif que nous menons, et une étape importante vers la réunion de haut niveau que nous organiseront l'année prochaine : 77 ans après l'adoption des Conventions de Genève, ce sera une occasion majeure pour les dirigeants mondiaux de s'unir autour d'une responsabilité partagée : préserver l'humanité en temps de guerre.

En conclusion, comme l'a souligné le Président Emmanuel Macron devant l'AGNU le mois dernier, dans cette période où les conflits se multiplient et s'étendent, il est de notre devoir à tous de veiller au respect du DIH.

Vous pouvez compter sur la mobilisation sans faille de la France pour poursuivre aux côtés de tous, cet important travail collectif.

Merci./.